



FEUILLE D'ENQUETE Demande de permis de construire (P)

L'enquête publique est ouverte du **01.05.2021** au **30.05.2021**

Compétence
(ME) Municipale Etat

Parcelle(s)
505

No ECA

Coordonnées (E / N)
2573406/1195174

Nom de la commune : Faoug
Nature des travaux : Transformation(s)
Description de l'ouvrage : Modification d'un site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA
Situation : Le Chaney 1
Note de Recensement Architectural :
Propriétaire(s) : FANKHAUSER ERIC
Promettant(s) acquéreur(s) :
Droit(s) distinct(s) et permanent(s) :
Auteur(s) des plans : LEHMANN PASCAL WEISS + APPETITO SERVICES AG
Demande de dérogation : --
Particularité(s) : L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

A remplir en caractères d'imprimerie, lisiblement :

Motivation de l'opposition :

Nom, prénom :

Adresse :

Date, signature :

PLAN POUR ENQUETE

COMMUNE DE FAOUG

Propriété de FANKHAUSER Eric

Parcelle n°505

Plan n°15

Zone légalisée: Zone agricole

Secteur de protection des eaux: üB

Coordonnées moyennes: 2'573'406 / 1'195'174

Servitudes: Canalisation(s) d'eau 2005/2015

Canalisation(s) câbles électriques 2006/0147

Canalisation(s) d'eau 2012/0463

Mentions: aucune

Note au recensement architectural: -

Désignation cadastrale de la parcelle 505:

Bâtiment(s) 1'419 m²

Accès, place privée 874 m²

Champs, pré, pâturage 124'682 m²

Jardin 1'413 m²

128'388 m²

PROJET: Modification d'une antenne de téléphonie mobile existante

Le propriétaire:

E. Fal

Le maître d'ouvrage:

Alex Tatar
PM Infrastructure
Swiss Infra Services
A Cellnex Telecom company

L'architecte:

Weiss Appetit Services AG
Telekom

Mis à l'enquête au greffe municipal du _____ au _____

L'attestent au nom de la Municipalité

NPPR INGENIEURS ET GEOMETRES SA
NICOD • PERRIN • PARISOD • REY
Place de l'Eglise 4 1580 Avenches
Tél. 026 675 26 16 avenches@nppr.ch



Jean-Marc REY

Ing. EPF et géomètre breveté
Avenches, 13.10.2020



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com



Echelle : 1:500



Légende

- Antenne de téléphonie mobile modifiée

Remarque: - La réalisation du projet n'implique pas une mise à jour du plan du Registre Foncier